

Commission des Finances et du Budget du 5 février 2013

Question de M. André Frédéric au secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre, et secrétaire d'État à la Régie des Bâtiments, adjoint au ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique, sur "le bâtiment occupé par la police fédérale à Malmedy" (n° 15633)

10.01 **André Frédéric** (PS): Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'Etat, selon un rapport de la direction du service interne de Prévention et de Protection du travail et du service expertise de la section Wallonie de la police fédérale, les locaux de la police fédérale à Malmedy sont insalubres. En effet, on a relevé la présence de champignons qui se développent un peu partout dans le bâtiment et qui sont accompagnés d'importantes taches de moisissure.

Des mesures urgentes s'imposent tant pour assurer la sécurité de la vingtaine de policiers fédéraux que du public qui vient dans le poste.

J'ai interrogé la semaine dernière la ministre de l'Intérieur, qui m'a précisé que les agents avaient été momentanément déplacés dans un autre bâtiment de la police fédérale. Le site de Malmedy sert uniquement de garage pour les véhicules.

La solution définitive préconisée est une occupation du nouveau bâtiment de la police locale de Malmedy. Cela fait d'ailleurs neuf mois que la police fédérale aurait dû occuper ce bâtiment commun à l'Hôtel de police de Malmedy. Il manquerait encore une décision officielle du Conseil des ministres pour réaliser les travaux nécessaires avant le transfert du service.

Monsieur le secrétaire d'État, êtes-vous informé de cette situation? Pouvez-vous me communiquer le calendrier relatif à la mise en œuvre de ce déménagement?

10.02 **Servais Verherstraeten**, secrétaire d'État: Monsieur le président, cher collègue, depuis trois ans, la police fédérale a fait part à la Régie des Bâtiments de sa volonté de cohabiter avec la zone de police de Malmedy dans un bâtiment appartenant à cette dernière, afin d'aboutir à une meilleure collaboration au sein des polices locale et fédérale.

Suite à cette demande, la Régie des Bâtiments a logiquement arrêté tout projet et investissement conséquent dans l'ancienne brigade de gendarmerie de Malmedy. Ce bien est donc occupé depuis par la police fédérale sans

pouvoir être amélioré, dans l'attente d'être vendu au bénéfice du fonds spécial du SPF Intérieur.

Les lourds travaux de rénovation du bâtiment de la police locale ont engendré des délais longs pour l'occupation de cette nouvelle implémentation. Récemment, le dossier, complété par un nouveau programme des besoins de la police fédérale ainsi que par l'accord interne de la Régie des Bâtiments pour la répartition budgétaire des travaux de première installation, a été présenté à l'Inspection des Finances de la Régie des Bâtiments.

La proposition de prise en location a été visée défavorablement par l'Inspection des Finances de la Régie des Bâtiments, qui estime trop élevés les loyers demandés par la police locale pour les bureaux et emplacements de parking. De nouvelles négociations sont actuellement en cours entre la Régie des Bâtiments et la police locale. Sur base des résultats de ces négociations, le dossier sera ensuite présenté à un prochain Conseil des ministres, moyennant la demande d'un nouvel avis à l'Inspection des Finances de la Régie des Bâtiments.

La Régie des Bâtiments met tout en œuvre, de concert avec la police fédérale, pour finaliser le dossier au plus vite et permettre dans les meilleurs délais ce déménagement.

10.03 **André Frédéric** (PS): Monsieur le président, je remercie le secrétaire d'État pour sa réponse précise, mais peu réjouissante. En effet, les conditions de travail actuelles des policiers fédéraux sur place sont désastreuses et ont fait l'objet de plusieurs communications via les médias locaux.

Je ne connaissais pas la nature du problème posé par les coûts de location trop élevés, mais je pense qu'une négociation doit débiter rapidement pour y remédier. Ces personnes mettent leur santé en péril en travaillant dans des bâtiments publics. Cela me paraît assez paradoxal.

L'incident est clos.